

*Journée des Employeurs 2011*

## Défendre nos atouts et faire avancer les réformes

L'économie et le marché du travail helvétiques font preuve de robustesse et de dynamisme. Pour qu'il en soit encore ainsi demain, il faut préserver les atouts comparatifs actuels de la Suisse et faire avancer les indispensables réformes. Telle est la pressante exigence formulée par Rudolf Stämpfli le 1er juillet à Zurich lors de la «Journée des Employeurs», à l'occasion de laquelle il a remis la présidence de l'Union patronale suisse à Valentin Vogt. **Par René Pfister**



Photo: Silvia Opplinger

*Rudolf Stämpfli: soutien à la libre circulation des personnes et appel à la responsabilité du patronat.*

Lors de la Journée des employeurs à Zurich, M. Rudolf Stämpfli a ponctué le terme de ses huit années de présidence de l'UPS par une rétrospective et un bilan. L'économie suisse a connu une «renaissance» et fait aujourd'hui très bonne figure en comparaison internationale. La bonne tenue de la Suisse est mise aujourd'hui en évidence par la comparaison internationale de quelques données-clés comme la croissance, le chômage – plus particulièrement le chômage des jeunes –, ainsi que le niveau de la dette publique. Parmi les principaux facteurs de cette heureuse évolution, le président de l'UPS a évoqué la politique de croissance axée sur la concurrence, la discipline financière des pouvoirs publics, l'ouverture du marché à l'UE et enfin la libre circulation des personnes. Il n'a

pas omis de signaler également la compétitivité des entreprises et les atouts comparatifs de la Suisse (marché du travail libéral, partenariat social). Pour le domaine des assurances sociales, en revanche, le bilan est moins réjouissant: les progrès enregistrés aux titres de l'assainissement de l'assurance-chômage et de l'AI sont contrebalancés par une série de problèmes toujours en souffrance concernant l'AVS, la prévoyance professionnelle et l'assurance-maladie.

### Les facteurs de réussite dans l'optique des employeurs

Ce constat a amené M. Stämpfli à la conclusion suivante: «Nous devons défendre les facteurs de réussite qui ont prévalu jusqu'ici avec le même engagement que celui dont nous faisons preuve pour éliminer, en matière de réformes, les faiblesses existantes.» Concrètement, le président des employeurs a énoncé les exigences que voici:

- Les atouts comparatifs traditionnels de la Suisse doivent être préservés et les conditions générales adaptées aux besoins des entreprises – dans le respect des exigences du partenariat social – parce qu'ils offrent aux employeurs et aux travailleurs des conditions d'activité intéressantes et taillées sur mesure en fonction des entreprises et des branches.
- Il faut préserver la flexibilité du marché du travail, ce qui nécessite que l'on s'oppose vigoureusement aux tentatives des syndicats et des partis de gauche de restreindre les libertés du marché du travail par des propositions diverses et variées comme l'initiative sur le salaire minimum.
- L'ouverture du marché du travail et la libre-circulation des personnes avec les Etats de l'UE/AELE ne doit pas être remise en cause – par l'initiative sur la limitation de l'immigration, par exemple.
- Au chapitre des assurances sociales, il faut redoubler d'application en faveur des réformes. C'est valable surtout pour l'AVS, dont on sait qu'elle

connaîtra à terme de grosses difficultés de financement, malgré la récente amélioration des projections comparables. Son résultat de répartition est clairement orienté à la baisse. Le besoin de réforme de l'AVS est patent et doit porter en priorité sur l'âge de la retraite.

- L'assainissement de l'assurance-invalidité (AI) doit se poursuivre opiniâtrement, afin d'obtenir l'élimination de ses déficits d'ici à 2018 et le démantèlement de sa dette de 15 milliards de francs au cours des années suivantes. L'UPS soutient le projet de révision 6b, dans l'espoir que les objectifs d'assainissement fixés puissent être effectivement atteints.
- Des mesures s'imposent aussi pour la prévoyance professionnelle (PP) et l'assurance maladie obligatoire: il faut adapter la PP à l'allongement de l'espérance de vie et à la dégradation des perspectives de rendement. L'assurance-maladie et le domaine de la santé exigent enfin des structures et des règles claires, qui instituent un système global cohérent et transparent.

### **Ardent plaidoyer pour la libre circulation des personnes**

Rudolf Stämpfli a aussi défendu la cause de la libre circulation des personnes

(LCP) avec les Etats de l'UE/AELE. Il a reproché aux opposants à la LCP de minimiser ses bienfaits et de se focaliser sur ses effets secondaires négatifs. Leurs affirmations selon lesquelles la LCP pèserait sur le niveau des salaires, exercerait des effets d'éviction sur le personnel suisse et entraînerait des abus de notre système social sont contredites depuis longtemps par les faits: «En réalité, l'immigration se proportionne à l'évolution des besoins de l'économie», a souligné M. Stämpfli. Seuls la LCP et le recrutement sélectif dans les «Etats tiers» ont permis jusqu'ici de combler la pénurie qui freine la croissance sur le marché suisse du travail.

Comme le démontre le développement démographique, la nécessité d'ouvrir le marché de l'emploi est nécessaire pour notre économie. Rudolf Stämpfli a fait référence à ce sujet à l'étude de Travail.Suisse qui prévoit une pénurie de 400 000 salariés en 2030.

Il a encore lancé une mise en garde aux adversaires de la LCP: leur exigence de règles d'admission unilatérales risque de mettre en péril l'ouverture du marché du travail à l'UE. «En revenir au contingentement serait revenir à la bureaucratie et à une plus grande insécurité décisionnelle – tant pour les entreprises que pour le personnel étranger», a-t-il souligné, tout en ajoutant qu'il ne

s'agit pas non plus de se dissimuler les effets secondaires négatifs de la situation actuelle (sur le marché immobilier, par exemple). «Mais ces effets doivent être atténués grâce à une politique judicieuse sans remettre en question l'axe central de notre politique migratoire.»

En revanche, ceux qui remettent en cause l'accord de libre circulation et acceptent l'idée de le résilier mettent en péril l'ensemble de nos accords bilatéraux avec l'UE.

### **Appel au sens de la responsabilité**

En conclusion, Rudolf Stämpfli en a appelé au sens des responsabilités dans les rangs mêmes du patronat. Les employeurs ont aussi des obligations en matière de défense des atouts comparatifs helvétiques et de mise en œuvre des réformes. Ceux qui soutiennent l'immigration doivent aussi se soucier d'intégration, a-t-il expliqué. Et ceux qui plaident pour l'assainissement de l'AI et un relèvement de l'âge de la retraite doivent aussi se montrer disposés à engager des personnes handicapées ou des travailleurs seniors. Bref, les employeurs sont mis au défi de «rétablir leur crédibilité en apportant la preuve d'une gestion d'entreprise responsable». ■

#### *Préserver les avantages comparatifs de la Suisse*

## **Résumé et remerciements**

Rudolf Stämpfli a terminé sa dernière allocution présidentielle par un résumé et un témoignage de gratitude. Voici ses propos:

«Au terme de mon état des lieux, je constate que la Suisse est sur la bonne voie. Sa situation est en tout cas meilleure qu'il y a huit ans. Si l'Union patronale suisse a pu y contribuer si peu que ce soit, j'en suis heureux.

Mais je sais aussi avec quelle rapidité les influences extérieures ou les erreurs internes sont susceptibles de nous détourner de la voie du succès. En tant que petite économie ouverte, la Suisse est exposée plus ou moins sans protection aux facteurs extérieurs. Les conditions monétaires actuelles en sont un exemple très parlant. Nous devons d'autant plus nous soucier des avantages comparatifs de la Suisse et nous efforcer de les préserver pour l'avenir. Avec mon successeur, l'Union patronale suisse va conti-

nuer de s'engager dans ce sens, ce qui exige, pour rester crédible, de la critique et de l'autocritique.

Une association faîtière ne peut remplir sa mission que si les organisations qui en sont membres la soutiennent. J'ai toujours bénéficié de ce soutien et j'en suis très reconnaissant aux responsables. Mes remerciements vont aussi à mes collègues du Comité de direction et du Comité ainsi qu'aux collaborateurs de notre siège qui m'ont appuyé de leurs conseils. Je recommande mon successeur, Valentin Vogt, à votre bienveillance. Je lui souhaite beaucoup de succès et de satisfactions personnelles dans sa nouvelle tâche, car finalement, un tel mandat doit aussi faire plaisir.» ■